

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01440 Numéro SIREN : 501 467 278 Nom ou dénomination : A2 L'ART DE L'AGENCEMENT
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/03/2020 sous le numéro de dépôt 1766

Greffe du tribunal de commerce d'Angers



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 02/03/2020

Numéro de dépôt : 2020/1766

Déposant :

Nom/dénomination : A2 L'ART DE L'AGENCEMENT

Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique

N° SIREN : 501 467 278

N° gestion : 2007 B 01440

A2 L'ART DE L'AGENCEMENT

Société À Responsabilité Limitée au capital de 30 000.00 €

Siège social : 49 rue de Frémur

49000 ANGERS

501 467 278 RCS ANGERS

GREFFE

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
LE

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 19 FÉVRIER 2020

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019, s'élevant à 89 162.6 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	89 162.60 €
- Prélèvement sur le compte « Report à nouveau » créditeur.....	178 044.68 €
- Total à affecter	267 207.28 €
- Au compte « Autres réserves »	267 207.28 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice : 30/09/2018

- Dividende global distribué :	0.00 €
soit, par titre :	0.00 €

Exercice : 30/09/2017

- Dividende global distribué :	20 000.00 €
soit, par titre :	200.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	20 000.00 €

Yoush

Exercice : 30/09/2016

- Dividende global distribué :	80 000.00 €
soit, par titre :	800.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	80 000.00 €

Pour copie certifiée conforme

Le Gérant

Y. M.

GREFFE

EURL A2 L'ART DE L'AGENCEMENT

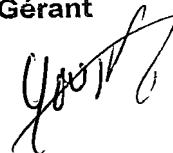
49 rue de Frémur

49000 ANGERS

COMPTES ANNUELS AU 30/09/2019

Pour copie certifiée conforme

Le Gérant



Sommaire

1. Bilan et Compte de résultat	1
Bilan	2
Compte de résultat	4
2. Annexe légale	5
Règles et méthodes comptables	6
Notes sur le bilan	8
Autres informations	13
Faits caractéristiques	14

Bilan et Compte de résultat

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	5 335	4 002	1 333	2 603
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	5 208	4 486	721	1 072
Autres immobilisations corporelles	14 352	11 387	2 966	7 003
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	448	448		
Autres titres immobilisés	42		42	42
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 800		2 800	2 800
ACTIF IMMOBILISE	28 185	20 323	7 862	13 520
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 146 261		1 146 261	943 813
Fournisseurs débiteurs	1 302		1 302	9 789
Personnel				1 024
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	71 596		71 596	13 695
Autres créances	288 855		288 855	297 906
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				73 420
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	570 319		570 319	217 107
Charges constatées d'avance	1 434		1 434	30 927
ACTIF CIRCULANT	2 079 766		2 079 766	1 587 682
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE RÉGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 107 951	20 323	2 087 628	1 601 201

Pour copie certifiée conforme

Le : 30/09/19

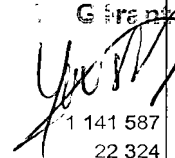


Bilan

	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	178 045	168 033
Résultat de l'exercice	89 163	10 012
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	300 207	211 045
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		261 865
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 141 587	730 019
<i>Personnel</i>	22 324	2 367
<i>Organismes sociaux</i>	51 458	58 915
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	37 054	25 047
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	387 642	289 539
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	10 052	14 863
Dettes fiscales et sociales	508 530	390 731
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13	7 541
Produits constatés d'avance	137 290	
DETTES	1 787 421	1 390 157
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 087 628	1 601 201

Pour copie certifiée conforme

Gérant



Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL A2 L'ART DE L'AGENCEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 2 087 628 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 89 163 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 422 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 335			5 335
Immobilisations incorporelles	5 335			5 335
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 658		1 450	5 208
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	5 083			5 083
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 798	1 238	5 767	9 269
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	25 539	1 238	7 217	19 560
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	448			448
- Autres titres immobilisés	42			42
- Prêts et autres immobilisations financières	2 800			2 800
Immobilisations financières	3 290			3 290
ACTIF IMMOBILISE	34 164	1 238	7 217	28 185

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 238		1 238
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 238		1 238
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		7 217		7 217
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		7 217		7 217

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 732	1 270		4 002
Immobilisations incorporelles	2 732	1 270		4 002
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 585	351	1 450	4 486
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	3 950	1 133		5 083
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 928	4 142	5 767	6 304
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	17 464	5 626	7 217	15 873
ACTIF IMMOBILISE	20 196	6 896	7 217	19 875

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 512 247 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 800		2 800
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 146 261	1 146 261	
Autres	361 752	361 752	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 434	1 434	
Total	1 512 247	1 509 447	2 800
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 300,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 787 421 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 141 587	1 141 587		
Dettes fiscales et sociales	508 530	508 530		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes	13	13		
Produits constatés d'avance	137 290	137 290		
Total	1 787 421	1 787 421		

Charges à payer

	Montant
Fourn., factures non parvenues	359 494
Provision congés à payer	2 566
Personnel - indemn. à payer	11 927
Provision charges soc. s/ cp	944
Charges sociales - charges à payer	48 326
Etat, charges à payer	10 028
Total	433 285

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 434		
Total	1 434		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le montant des engagements retraite n'a pas été calculé, ni comptabilisé sur cet exercice.